INFOS PRATIQUES

Les ateliers du soir démarreront à partir du lundi 8 janvier 2024.

Les inscriptions auront lieu au Pôle Éducation Jeunesse & Sports
sur RDV
du 18 au 22/12/2023
+ 3/01/2024
avec avis d'imposition 2023 sur 2022 et attestation de paiement des allocations familiales

Les parents devront prévenir les animateurs de l'Accueil de Loisirs de l'absence de leur enfant aux de vive voix, par téléphone, sms ou mail

En cas d'indisponibilité, une personne peut être mandatée par les parents sur la fiche de renseignements ou par une autorisation écrite:
« Je soussigné(e) Mme/M. (NOM/Prénom)
autorise Mme/M. (NOM/Prénom) à récupérer mon enfant (NOM/Prénom) le (DATE) et dégage l'accueil de loisirs de toute responsabilité en cas d'accident. »
(DATE ET SIGNATURE)

Pour plus de renseignements (fonctionnement, modalités d'inscriptions,…), merci de bien vouloir vous adresser à la Directrice de l'Accueil de loisirs : Fabienne GRICH

Inscriptions sur Internet sur le portail famille
du 18/12/2023 au 2/01/2024
https://saint-claude.kiosquefamille.fr/kiosque/

Saint Claude JURA

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Jura

La Caf participe au financement de la structure

Ateliers du soir du 2ème trimestre 2023-2024

ACCUEIL DE LOISIRS DES AVIGNONNETS

39, rue Henri Dunant
39200 SAINT-CLAUDE
☎ 03 84 45 31 60 / 06 07 15 60 90
alsh.avignonnets@mairie-saint-claude.fr